

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	1 593 331	13	2 070 226	12	-476 895	-23
dont à l'exportation : 32 726						
Production vendue (biens et services)	10 737 705	87	15 550 414	88	-4 812 709	-31
dont à l'exportation : 4 955 261		40		23		
Montant net du chiffre d'affaires	12 331 036	100	17 620 640	100	-5 289 604	-30
Production stockée	-286 030	-2	296 987	2	-583 017	-196
Production immobilisée	143 057	1	530 475	3	-387 419	-73
Subventions d'exploitation	474 917	4	616 727	4	-141 810	-23
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	2 469 981	20	2 572 812	15	-102 830	-4
Autres produits	2 192		68		2 124	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	15 135 152	123	21 637 708	123	-6 502 556	-30
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	27 252		56 920		-29 668	-52
Variation de stocks			19 032		-19 032	-100
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	4 312 398	35	6 153 075	35	-1 840 677	-30
Impôts, taxes et versements assimilés	260 682	2	407 208	2	-146 525	-36
Salaires et traitements	1 418 395	12	4 220 428	24	-2 802 033	-66
Charges sociales	715 547	6	2 075 449	12	-1 359 902	-66
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	1 259 538	10	1 838 815	10	-579 277	-32
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.	1 117 642	9	962 548	5	155 094	16
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	418 566	3	313 768	2	104 798	33
Dotations aux provisions	137 993	1	219 955	1	-81 962	-37
Autres charges	4 654 688	38	4 477 370	25	177 319	4
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	14 322 702	116	20 744 568	118	-6 421 865	-31
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	812 450	7	893 141	5	-80 690	-9
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée	7 755		21 542		-13 786	-64
Perte ou bénéfice transféré	236 864	2	245 100	1	-8 236	-3

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	17 000		11 644		5 356	46
Reprises sur prov., dépréciations, transferts	49 917				49 917	
Différences positives de change	19 093		158 151	1	-139 058	-88
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	71 556	1	603		70 953	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	157 566	1	170 397	1	-12 831	-8
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.			92 049	1	-92 049	-100
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change	52 510		42 479		10 030	24
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	52 510		134 528	1	-82 018	-61
RÉSULTAT FINANCIER	105 057	1	35 869		69 187	193
RÉSULTAT COURANT avant impôts	688 398	6	705 451	4	-17 053	-2
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	947 798	8	4 001		943 797	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	50 000				50 000	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	997 798	8	4 001		993 797	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	2 033		2 765		-732	-26
Sur opérations en capital	825 305	7			825 305	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	320 323	3	185 870	1	134 453	72
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 147 661	9	188 635	1	959 026	508
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-149 863	-1	-184 634	-1	34 772	19
Participation des salariés aux résultats	35 027		70 771		-35 744	-51
Impôt sur les bénéfices	91 500	1	171 824	1	-80 324	-47
TOTAL DES PRODUITS	16 298 273	132	21 833 648	124	-5 535 376	-25
TOTAL DES CHARGES	15 886 264	129	21 555 426	122	-5 669 162	-26
Bénéfice ou Perte	412 008	3	278 222	2	133 786	48

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées



61, Rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

ARTE France Développement

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

ARTE France Développement

Société anonyme

RCS Nanterre 388 249 146

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société ARTE France Développement,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ARTE France Développement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-800 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

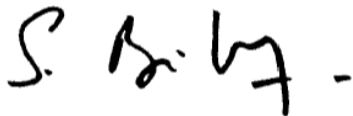
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Courbevoie, le 7 juin 2024

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Beillevaire'.

Simon BEILLEVAIRE

BILAN - ACTIF

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/12/22
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	21 597 775	20 316 098	1 281 678	1 466 798
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	712 170		712 170	534 192
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	1 649	1 617	32	530 063
Autres immobilisations corporelles	9 662	9 653	10	149 283
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	1 584 144		1 584 144	585 144
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 320		1 320	1 050
Autres immobilisations financières				85 346
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	23 906 722	20 327 367	3 579 355	3 351 877
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				523 834
Produits intermédiaires et finis	872 680	820 187	52 492	142 560
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	3 958 176	385 922	3 572 254	6 048 844
Personnel et comptes rattachés (3)	4 968		4 968	6 512
Créances fiscales et sociales (3)	929 056		929 056	753 911
Fournisseurs débiteurs	172 919		172 919	48 995
Groupe et associés (3)	1 039 359		1 039 359	
Débiteurs divers (3)	184 995		184 995	151 683
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	3 551 615	42 131	3 509 484	2 407 888
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 797 028		4 797 028	6 977 229
Charges constatées d'avance (3)	49 651		49 651	151 728
TOTAL ACTIF CIRCULANT	15 560 447	1 248 241	14 312 206	17 213 183
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	39 467 168	21 575 608	17 891 560	20 565 060

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

8/996

BILAN - PASSIF

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 777 750)	777 750	777 750
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	77 775	77 775
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	4 700 199	4 421 977
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	412 008	278 222
SITUATION NETTE	5 967 732	5 555 724
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	111 783	101 111
TOTAL CAPI TAUX PROPRES	6 079 515	5 656 834
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	454 650	195 000
Provisions pour charges	113 078	213 138
TOTAL PROVISIONS	567 728	408 138
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 179	
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	48 707	8 364
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	7 105 065	6 116 870
Dettes fiscales et sociales	773 023	2 008 886
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	479 778	438 522
Autres dettes	438 462	958 936
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	2 395 104	4 968 510
TOTAL DETTES	11 244 317	14 500 088
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	17 891 560	20 565 060

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

53 010

11 191 307

14 500 088

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

ARTO109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	1 593 331	13	2 070 226	12	-476 895	-23
dont à l'exportation : 32 726						
Production vendue (biens et services)	10 737 705	87	15 550 414	88	-4 812 709	-31
dont à l'exportation : 4 955 261		40		23		
Montant net du chiffre d'affaires	12 331 036	100	17 620 640	100	-5 289 604	-30
Production stockée	-286 030	-2	296 987	2	-583 017	-196
Production immobilisée	143 057	1	530 475	3	-387 419	-73
Subventions d'exploitation	474 917	4	616 727	4	-141 810	-23
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	2 469 981	20	2 572 812	15	-102 830	-4
Autres produits	2 192		68		2 124	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	15 135 152	123	21 637 708	123	-6 502 556	-30
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	27 252		56 920		-29 668	-52
Variation de stocks			19 032		-19 032	-100
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	4 312 398	35	6 153 075	35	-1 840 677	-30
Impôts, taxes et versements assimilés	260 682	2	407 208	2	-146 525	-36
Salaires et traitements	1 418 395	12	4 220 428	24	-2 802 033	-66
Charges sociales	715 547	6	2 075 449	12	-1 359 902	-66
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	1 259 538	10	1 838 815	10	-579 277	-32
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.	1 117 642	9	962 548	5	155 094	16
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	418 566	3	313 768	2	104 798	33
Dotations aux provisions	137 993	1	219 955	1	-81 962	-37
Autres charges	4 654 688	38	4 477 370	25	177 319	4
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	14 322 702	116	20 744 568	118	-6 421 865	-31
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	812 450	7	893 141	5	-80 690	-9
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée	7 755		21 542		-13 786	-64
Perte ou bénéfice transféré	236 864	2	245 100	1	-8 236	-3

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	17 000		11 644		5 356	46
Reprises sur prov., dépréciations, transferts	49 917				49 917	
Différences positives de change	19 093		158 151	1	-139 058	-88
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	71 556	1	603		70 953	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	157 566	1	170 397	1	-12 831	-8
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.			92 049	1	-92 049	-100
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change	52 510		42 479		10 030	24
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	52 510		134 528	1	-82 018	-61
RÉSULTAT FINANCIER	105 057	1	35 869		69 187	193
RÉSULTAT COURANT avant impôts	688 398	6	705 451	4	-17 053	-2
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	947 798	8	4 001		943 797	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	50 000				50 000	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	997 798	8	4 001		993 797	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	2 033		2 765		-732	-26
Sur opérations en capital	825 305	7			825 305	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	320 323	3	185 870	1	134 453	72
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 147 661	9	188 635	1	959 026	508
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-149 863	-1	-184 634	-1	34 772	19
Participation des salariés aux résultats	35 027		70 771		-35 744	-51
Impôt sur les bénéfices	91 500	1	171 824	1	-80 324	-47
TOTAL DES PRODUITS	16 298 273	132	21 833 648	124	-5 535 376	-25
TOTAL DES CHARGES	15 886 264	129	21 555 426	122	-5 669 162	-26
Bénéfice ou Perte	412 008	3	278 222	2	133 786	48

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 17 891 560,47 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 412 008,19 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Lors de l'exercice 2023, la société a concrétisé l'apport partiel d'actif simplifié de l'activité de production audiovisuelle dans le cadre du régime de scissions, permettant d'activer sa filiale ARTE STUDIO, détenue à 100%. L'apport partiel d'actif net s'est élevé à 999 000€ et ARTE Studio a procédé à une augmentation de capital à hauteur de 999 000€ au profit d'ARTE France Développement afin de rémunérer cet apport partiel d'actif.

Au sein de la société, l'activité de ventes d'édition vidéo est impactée par le fort recul du marché ; des dépréciations complémentaires ont été enregistrées sur ses actifs.

EVÈNEMENTS POSTERIEURS À LA CLÔTURE

La baisse continue du marché de l'Édition Vidéo a amené la société à prendre la décision d'arrêter les éditions courant 2024. Cet arrêt d'activité a été pris en considération dans la valeur recouvrable des actifs rattachés au 31/12/2023. La baisse continue du marché de l'Édition Vidéo a amené la société à prendre la décision d'arrêter les éditions courant 2024. Cet arrêt d'activité a été pris en considération dans la valeur recouvrable des actifs rattachés au 31/12/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du Règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, règlement homologué par arrêté du 8 septembre 2014 publié au Journal Officiel du 15 octobre 2014 ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont constituées de :

- Droits vidéo correspondant aux minimums garantis contractés auprès des producteurs détenteurs des droits ;
- Droits VOD correspondant aux minimums garantis contractés auprès des producteurs détenteurs des droits ;
- Droits d'exploitation pour la distribution de programmes à l'international, correspondant aux minimums garantis contractés auprès des producteurs détenteurs des droits ;
- Droits forfaitaires correspondant aux droits liés au bonus de l'édition vidéo ;
- Logiciel ;
- Frais fixes constitués du master, création graphique et droits photos du DVD ou Blu Ray produit.

Méthode de calcul des dépréciations des immobilisations incorporelles

- Droits Vidéo (MG) : provision pour dépréciation pour ajuster l'immobilisation à sa valeur actualisée :
 - * si le Minimum Garanti (MG) est recouvert par les redevances producteurs dues, la VNC résiduelle est provisionnée à 100% ;
 - * lorsque le Minimum Garanti (MG) n'est pas recouvert, on calcule le delta entre le MG et le cumul des redevances déterminées, on obtient un montant de « MG restant à remonter », qui correspond à la valeur vénale de l'immobilisation. La provision est calculée par différence entre la VNC et le montant du « MG restant à remonter ». Par comparaison avec la VNC retraitée, une provision complémentaire pour dépréciation a été enregistrée pour ajuster l'actif à sa valeur future dans un contexte de marché en fort déclin.
- Droits forfaitaires : une provision pour dépréciation est enregistrée en conformité avec la courbe de vie du produit (soit 75% des ventes sont réalisées la première année, 20% la deuxième et 5% la troisième année).
- Frais fixes : une provision pour dépréciation est enregistrée en conformité avec la courbe de vie du produit (soit 75% des ventes sont réalisées la première année, 20% la deuxième et 5% la troisième année). Une provision complémentaire est enregistrée pour ajuster la VNC résiduelle, en lien avec les quantités restantes à vendre. Le montant obtenu a fait l'objet d'une dépréciation complémentaire pour ajuster l'actif à sa valeur future dans un contexte de marché en fort déclin.
- Droits VOD et Droits Distribution (MG) : provision pour dépréciation pour ajuster l'immobilisation à sa valeur actualisée :
 - * si le Minimum Garanti (MG) est recouvert par les redevances producteurs dues, la VNC résiduelle est provisionnée à 100% ;
 - * lorsque le Minimum Garanti (MG) n'est pas recouvert, on calcule le delta entre le MG et le cumul des redevances déterminées, on obtient un montant de « MG restant à remonter », qui correspond à la valeur vénale de l'immobilisation.

CRÉANCES

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

MODES ET DURÉES D'AMORTISSEMENT

Amortissements des immobilisations incorporelles

- Droit Vidéo (MG) : amortissement linéaire des droits sur 3 ans à partir de la date de sortie du produit.
- Droit VOD (MG) : amortissement linéaire des droits sur 3 ans à partir de la date de début de droits.
- Droit Distribution (MG) : amortissement linéaire des droits sur 3 ans à partir de la date de disponibilité du programme. Pour les droits ayant commencés leurs amortissements chez la maison mère, un complément d'amortissement a été enregistré pour tenir compte de la durée résiduelle.
- Droits forfaitaires : amortissement linéaire des droits sur 3 ans à partir de la date de sortie du produit.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Logiciels : amortissement linéaire sur 3 ans à partir de la date de facture.
- Frais fixes : amortissement linéaire des droits sur 3 ans à partir de la date de sortie du produit.

Amortissements des immobilisations corporelles

- Matériel technique : linéaire sur 2 à 5 ans.
- Installations générales : linéaire sur 3 à 8 ans.
- Matériel de bureau : linéaire sur 2 à 5 ans.
- Matériel informatique : linéaire sur 2 à 5 ans.
- Mobilier : linéaire sur 3 à 8 ans.

Amortissements des immobilisations financières

- Titres de participation (frais d'acquisition) : linéaire sur 5 ans.
- Frais d'enregistrement liés à l'acquisition d'actifs : linéaire sur 3 ans.

OPÉRATIONS EN COMMUN

Les opérations faites en commun sont composées des résultats des opérations de co-éditions de DVD/Blu Ray et du résultat de coédition de la commercialisation de l'offre Médiathèque Numérique.

MÉTHODE D'ÉVALUATION DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute des valeurs mobilières de placement est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, la différence fait l'objet d'une dépréciation.

La méthode utilisée pour la détermination de la valeur nette comptable des VMP cédées est la méthode PEPS (Premier Entré-Premier Sorti).

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

L'impact de l'apport partiel d'actif simplifié de l'activité de production audiovisuelle vers ARTE STUDIO sur les immobilisations incorporelles est le suivant :

- Autres immobilisations incorporelles : - 728 k€

Désignation	VALEUR NETTE
Droits vidéos - min. garantis	8 474
Droits forfaitaires (bonus)	1 751
MG distribution internationale	1 017 713
MG VOD GP	23 602
Logiciels	212 259
Frais fixes	17 877
Immobilisations incorporelles en cours	712 170
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES	1 993 848

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'impact de l'apport partiel d'actif simplifié de l'activité de production audiovisuelle vers ARTE STUDIO sur les immobilisations corporelles est le suivant :

- Inst. techniques, matériels & outillages ind. : - 2 334 k€
- Inst. générales, agencements divers : - 2 277 k€
- Mat. bureau, info & mobilier : - 690 k€

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations		
			suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPORÉES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	21 332 764	1 937 645	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencements & aménagements construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		2 335 524		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencements & aménagements divers		2 277 418	
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique		699 802	
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
	TOTAL		5 312 744		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		585 144	999 000	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		86 396	1 980	
	TOTAL		671 541	1 000 980	
	TOTAL GENERAL		27 317 049	2 938 625	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL	232 122	728 342	22 309 946	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.	Inst. gal. agen. amé. cons			2 333 874	1 649
		Inst. gal. agen. amé. divers			2 277 418	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			690 140	9 662
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		5 301 432	11 312	
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				1 584 144	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières		1 710	85 346	1 320	
	TOTAL		1 710	85 346	1 585 464	
	TOTAL GENERAL		233 832	6 115 121	23 906 722	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ARTO109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

AMORTISSEMENTS

L'impact de l'apport partiel d'actif simplifié de l'activité de production audiovisuelle vers ARTE STUDIO sur les amortissements est le suivant :

- Autres immobilisations incorporelles : - 582 k€
- Inst. techniques, matériels & outillages ind. : - 1 804 k€
- Inst. générales, agencements divers : - 2 211 k€
- Mat. bureau, info & mobilier : - 608 k€

MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		18 523 246	1 259 538	582 342	19 200 443
TOTAL		18 523 246	1 259 538	582 342	19 200 443
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		1 805 460		1 803 843	1 617
Autres immob corporelles	Inst. générales agencem. amén.	2 210 632		2 210 632	
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	617 306		607 653	9 653
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		4 633 397		4 622 128	11 270
TOTAL GENERAL		23 156 644	1 259 538	5 204 469	19 211 712

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations	10 673						10 673
TOTAL GÉNÉRAL	10 673						10 673
Total général non ventilé		10 673					10 673

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissements					
	Provisions pour hausse des prix					
	Amortissements dérogatoires	101 112	10 673		111 784	
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>					
	Pour prêts d'installation					
	Autres provisions réglementées					
TOTAL		101 112	10 673		111 784	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	155 000	309 650	50 000	414 650	
	Prov. pour garanties données aux clients					
	Prov. pour pertes sur marchés à terme					
	Provisions pour amendes et pénalités					
	Provisions pour pertes de change					
	Prov. pour pensions et obligations similaires	213 138	113 078	213 138	113 078	
	Provisions pour impôts					
	Prov. pour renouvellement des immobilisations					
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations					
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	40 000			40 000		
TOTAL		408 138	422 728	263 138	567 728	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles	808 528	1 117 642	810 516	1 115 655
		- corporelles				
		- Titres mis en équivalence				
		- titres de participation				
		- autres immobs financières				
Sur stocks et en cours	1 016 150	130 798	326 760	820 187		
Sur comptes clients	158 722	287 769	60 569	385 922		
Autres provisions pour dépréciation	92 049		49 917	42 131		
TOTAL		2 075 449	1 536 208	1 247 762	2 363 896	
TOTAL GÉNÉRAL		2 584 698	1 969 609	1 510 900	3 043 408	
Dont provisions pour pertes à terminaison						
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		1 649 286	1 410 982		
	- financières			49 917		
	- exceptionnelles		320 323	50 000		

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

L'impact de l'apport partiel d'actif simplifié de l'activité de production audiovisuelle vers ARTE STUDIO sur les provisions pour risques et charges est le suivant :

- Pr.pr pensions & obligat. similaires : - 76 k€
- Sur comptes clients : - 12 k€

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

L'impact de l'apport partiel d'actif simplifié de l'activité de production audiovisuelle vers ARTE STUDIO sur les immobilisations financières est le suivant :

- Dépôts et cautionnements versés : - 85 k€

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
ARTE EDUCATION - 8 RUE MARCEAU 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX - 844865212	750 000	-1 424 031	60,00	564 144	564 144			1 365 290	138 716	
ARTE STUDIO - 11 BOULEVARD DU LYCEE 92170 VANVES - 922509807	1 000 000		100,00	1 000 000	1 000 000			12 213 290	157 411	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
GAITE LYRIQUE S.A.S. - 3 BIS RUE PAPIN 75003 PARIS-03 - 922514526	100 000		20,00	20 000	20 000					

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises (ensemble)										
b. Filiales étrangères (ensemble)										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)										
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

STOCKS

Les travaux en-cours concernaient les productions en cours du Studio et sont évalués à leur prix de revient. Ils ont été intégralement transférés à ARTE STUDIO dans le cadre de l'apport partiel d'actif simplifié de l'activité de production audiovisuelle (impact sur le poste travaux en cours : - 524 k€).

Les stocks de produits intermédiaires et finis sont estimés à leur coût unitaire moyen pondéré grâce au suivi de fabrication des biens. Ils s'élèvent à 872 680 € à la fin de l'exercice.

La méthode de dépréciation des produits finis est basée sur plusieurs indicateurs : une estimation statistique des quantités vendues dans le futur, la durée de vie du produit, notre connaissance du marché et notre jugement professionnel. Cette analyse est réalisée pour chaque produit.

Le solde de la provision pour dépréciation du stock de produits finis et intermédiaires s'élève à 820 187 € au 31/12/2023, soit une dotation de 130 798 € et une reprise de 326 760 € par rapport au 31/12/2022.

Les stocks de marchandises sont évalués au prix d'achat et représentent 0 € en fin d'exercice.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CRÉANCES

L'impact de l'apport partiel d'actif simplifié de l'activité de production audiovisuelle depuis ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT sur les créances est le suivant :

- créances clients : - 2 243 k€
- créances fiscales et sociales : - 50 k€
- autres créances : - 23 k€

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	1 320	1 320	
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	503 492	503 492	
	Autres créances clients	3 454 684	3 454 684	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	4 968	4 968	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	984	984	
	Impôts sur les bénéfices	81 088	81 088	
	Etat & autres	829 025	829 025	
	coll. publiques	17 960	17 960	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 039 359	1 039 359	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	357 914	357 914	
	Charges constatées d'avance	49 651	49 651	
TOTAUX		6 340 444	6 340 444	
Renvois	(1) Montant			
	des			
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	1 980	1 710	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Le capital de la société est détenu à hauteur de 99,98% par Arte France.

Les comptes d'Arte France Développement sont consolidés par intégration globale dans les comptes consolidés d'Arte France (8 rue Marceau 92130 Issy les Moulineaux - RCS 334 689 122).

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations	1 564 144	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations	1 564 144	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	351 304	
Autres créances	839 306	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances	1 190 610	
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	48 705	
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 790 966	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total des dettes	1 839 671	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance concernent :

- des charges relatives à une période d'abonnement qui se rapportent à l'exercice suivant ;
- des charges liées à des produits non encore commercialisés et des charges relatives à des droits qui courent sur l'exercice suivant.

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	49 651
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	49 651

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	533 044
Autres créances	202 955
Disponibilités	
TOTAL	735 998

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	25 500,00	777 750,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	25 500,00	777 750,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Décision de l'assemblée générale du 26/06/2023

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)		
Report à nouveau de l'exercice précédent		4 421 977
Résultat de l'exercice précédent		278 222
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Total des prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES ORIGINES		4 700 199
Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		4 700 199
TOTAL DES AFFECTATIONS		4 700 199

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	777 750			777 750
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	77 775			77 775
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Écart d'équivalence				
Report à nouveau	4 421 977	278 222		4 700 199
Résultat de l'exercice	278 222	412 008	278 222	412 008
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	101 111	10 673		111 783
TOTAL	5 656 834	700 903	278 222	6 079 515

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ						
NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
- Frais acq. titres part.		101 111		10 673		111 783
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés						
- contribution sociale de solidarité						
- autres						
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite		213 138	213 138	113 078		113 078
- autres		173 718	68 718	15 937		120 937
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL		487 967	281 856	139 688		345 799
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déficit reportables fiscalement						
- Moins values à long terme						
- Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ARTO109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

L'impact de l'apport partiel d'actif simplifié de l'activité de production audiovisuelle depuis ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT sur les dettes est le suivant :

- dettes fournisseurs : - 447 k€
- dettes sociales et fiscales : - 989 k€
- autres dettes : - 13 k€

Les avoirs à établir figurent dans le poste « Autres dettes » pour un montant de 168 K€, sont composés de l'estimation des retours des produits vidéo, calculée selon l'historique des données transmises par les distributeurs.

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	4 179	4 179		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	7 105 065	7 105 065		
Personnel & comptes rattachés	218 161	218 161		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	243 701	243 701		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	287 015	287 015		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	24 145	24 145		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	479 778	479 778		
Groupe & associés (2)	48 707	48 707		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	438 462	385 452	17 746	35 264
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 395 104	2 395 104		
TOTAUX	11 244 317	11 191 307	17 746	35 264

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

L'impact de l'apport partiel d'actif simplifié de l'activité de production audiovisuelle depuis ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT sur les produits constatés d'avance est de - 2 085 k€.

Les produits constatés d'avance concernent :

- des produits relatifs à l'exercice suivant ;
- des produits relatifs à des prestations non terminées ou liés à des subventions reçues concernant des produits non encore commercialisés.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	2 395 104
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	2 395 104

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 011 002
Dettes fiscales et sociales	344 095
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	352 628
Autres dettes	219 810
TOTAL DES CHARGES À PAYER	6 927 535

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité est évaluée conformément à la recommandation 2003-R.01 du CNC. Elle est calculée au prorata de l'ancienneté au 31 décembre de chaque année par rapport à celle qui sera acquise à 64 ans, âge de départ en retraite, sur une base actuarielle tenant compte des possibilités de départ ou de décès avant l'âge de la retraite.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul de l'indemnité de départ en retraite sont les suivantes :

- Utilisation d'un taux de turn-over ;
- Évolution des salaires ;
- Taux d'actualisation de 3.1 %.

ENGAGEMENTS DONNÉS

- Engagements de MG pris et non encore versés des immobilisations en cours : 685 K€.

ENGAGEMENTS REÇUS

- Solde mobilisable auprès du CNC pour l'édition vidéo (DVD et VOD) : 53 K€

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Montant comptabilisé sur l'exercice 2023 au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels : 13 000 € HT.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La rémunération des organes de direction d'Arte France Développement n'est pas renseignée car sa communication conduirait indirectement à indiquer une rémunération individuelle.

LES EFFECTIFS

L'effectif moyen s'élève à 40.50 ventilé de la manière suivante :

Permanents CDD et CDI Cadres :	25.72
Permanents CDD et CDI Non Cadres (*):	7.96
Intermittents :	0.00
Refacturation ARTE FRANCE :	12.96
Refacturation ARTE EDUCATION & ARTE STUDIO :	- 9.13

* dont:

Apprentis 1.88

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Prestations de services	5 782 443	4 955 261	10 737 704
Ventes de marchandises	1 560 605	32 726	1 593 331
Chiffre d'affaires	7 343 048	4 987 987	12 331 035

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Amendes et pénalités	1 997	
VNC des actifs incorp. cédés	146 001	
VNC des actifs corporels cédés	679 304	
Dotations amort. dérogatoires	10 673	
Dotations provision pour litiges	309 650	
Pdt cession actifs incorporels		146 001
Pdts cession actifs corporels		679 304
Indemnisation sinistre		122 493
Reprise provision pour litiges		50 000
Autres charges exceptionnelles	36	
TOTAL	1 147 661	997 798

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TRANSFERTS DE CHARGES

Les transferts de charges, d'un montant de 1 143.8 K€, sont représentatifs à hauteur d'un montant de 1 110.6 K€ de dépenses engagées et refacturées aux sociétés du groupe : ARTE FRANCE, ARTE EDUCATION, ARTE STUDIO et ARTE GEIE

BILAN - ACTIF

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/12/22
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	21 597 775	20 316 098	1 281 678	1 466 798
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	712 170		712 170	534 192
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	1 649	1 617	32	530 063
Autres immobilisations corporelles	9 662	9 653	10	149 283
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	1 584 144		1 584 144	585 144
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 320		1 320	1 050
Autres immobilisations financières				85 346
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	23 906 722	20 327 367	3 579 355	3 351 877
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				523 834
Produits intermédiaires et finis	872 680	820 187	52 492	142 560
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	3 958 176	385 922	3 572 254	6 048 844
Personnel et comptes rattachés (3)	4 968		4 968	6 512
Créances fiscales et sociales (3)	929 056		929 056	753 911
Fournisseurs débiteurs	172 919		172 919	48 995
Groupe et associés (3)	1 039 359		1 039 359	
Débiteurs divers (3)	184 995		184 995	151 683
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	3 551 615	42 131	3 509 484	2 407 888
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 797 028		4 797 028	6 977 229
Charges constatées d'avance (3)	49 651		49 651	151 728
TOTAL ACTIF CIRCULANT	15 560 447	1 248 241	14 312 206	17 213 183
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	39 467 168	21 575 608	17 891 560	20 565 060

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

8 996

BILAN - PASSIF

ART0109 - ARTE FRANCE DEVELOPPEMENT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 777 750)	777 750	777 750
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	77 775	77 775
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	4 700 199	4 421 977
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	412 008	278 222
SITUATION NETTE	5 967 732	5 555 724
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	111 783	101 111
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 079 515	5 656 834
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	454 650	195 000
Provisions pour charges	113 078	213 138
TOTAL PROVISIONS	567 728	408 138
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 179	
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	48 707	8 364
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	7 105 065	6 116 870
Dettes fiscales et sociales	773 023	2 008 886
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	479 778	438 522
Autres dettes	438 462	958 936
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	2 395 104	4 968 510
TOTAL DETTES	11 244 317	14 500 088
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	17 891 560	20 565 060

(1) Dont à plus d'un an
(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

53 010
11 191 307

14 500 088

**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
EN DATE DU 25 JUIN 2024**

Le vingt-cinq juin deux mille vingt-quatre, à dix heures et trente minutes,

Les actionnaires d'ARTE France Développement se sont réunis au 8, rue Marceau à Issy-les-Moulineaux (92130), aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L225-38 du Code de Commerce ;
- Quitus aux membres du Conseil d'Administration ;
- Pouvoir pour formalités

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée par chaque actionnaire entrant en séance ou par son mandataire.

La séance est ouverte sous la présidence de Frédéric BEREZYIAT.

Gilles FREISSINIER et Marie-Laure LESAGE sont nommés scrutateurs et Anne PRADEL est choisie en qualité de secrétaire de séance.

Le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau, que les actionnaires présents et représentés possèdent plus du cinquième des actions ayant le droit de vote et qu'en conséquence, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

La Présidente dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires et au Commissaire aux Comptes ;
- La feuille de présence à l'Assemblée ;
- Le rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Les rapports du Commissaire aux Comptes ;
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Le texte des résolutions proposées.

Le Président donne ensuite lecture du rapport du Conseil d'Administration. Cette lecture effectuée, le Président ouvre la discussion.

La discussion étant close et personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2023 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice qui se soldent par un bénéfice net comptable de 412.008,19 € (quatre cent douze mille huit euros et dix-neuf centimes).

L'Assemblée Générale décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice 2023, soit 412.008,19€ (quatre cent douze mille huit euros et dix-neuf centimes) dans le compte « report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les opérations visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce, en approuve le contenu.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne aux Administrateurs *quitus* de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des différents documents soumis à la présente Assemblée et du Procès-Verbal de celle-ci pour l'accomplissement des formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires.

Personne ne demandant plus la parole et l'ordre du jour étant épuisé, le Président de séance lève la séance à onze heures.

2017
11.13

Frédéric BEREZYIAT

Président de séance – Président du Conseil d'Administration

Gilles FREISSINIER

Les scrutateurs

Marie-Laure LESAGE

Anne PRADEL

Secrétaire de séance

ARTE France DEVELOPPEMENT

RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

1. Présentation des états financiers

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

2. Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Lors de l'exercice 2023, la société a activée sa filiale, détenue à 100%, et dénommée ARTE Studio, via un apport partiel d'actif simplifié, dans le cadre du régime de scissions.

En 2023, le chiffre d'affaires de l'exercice atteint 12 331 K€, soit une baisse de 5 290 K€ (-30%) par rapport à 2022. A périmètre constant, le chiffre d'affaires 2022 s'élevait à 11 373 K€, soit une hausse de revenus de 958 K€ (+8%).

Il se décompose de la manière suivante par pôle d'activités :

- le pôle Distribution internationale pour 5 419 K€ (+15% vs 2022),
- le pôle Edition pour 6 183 K€ (+3%),
- la collecte de RNPP pour 730 K€ (+15%).

Les autres produits d'exploitation sont en baisse (-30%) et s'élèvent à 2 804 K€ en 2023 contre 4 017 K€ en 2022. A périmètre constant, ces autres produits s'élevaient en 2022 à 3 321 K€.

Les achats de marchandises, leur variation, les autres achats et charges externes atteignent 4 340 K€ en 2023, elles sont en baisse de 1 889 K€ (-30%), par rapport à 2022. A périmètre constant, ces charges représentaient, en 2022, 4 521 K€.

Le poste « Impôts et taxes » s'élève à 261 K€ en 2023 contre 407 K€ en 2022 et 263 K€ sur le même périmètre d'activité.

La masse salariale, charges comprises, est en retrait de 25% et représente 2 134 K€ en 2023 contre 6 296 K€ en 2022. En 2022, sans l'activité d'Arte Studio, la masse salariale s'élevait à 1 952 K€.

Les dotations aux amortissements sur immobilisations ont baissé de 579 K€ et les provisions pour dépréciations ont augmenté de 155 K€, représentant en 2023, un total de 2 377 K€ de charges d'amortissements et provisions sur immobilisations. Les autres dotations pour provisions sont en légère hausse (+4%) et s'élèvent à 557 K€. A périmètre d'activité équivalent, les charges d'amortissements et provisions sur immobilisations représentaient 2 454 K€ et les autres dotations pour provisions et dépréciations, 410 K€.

Les autres charges, principalement constituées des redevances atteignent 4 655 K€ en 2023, en hausse de 4% vs 2022. A périmètre d'activité similaire, ces autres charges s'élevaient à 4 449 K€.

Au total, les charges d'exploitation sont en retrait de 31% par rapport à l'exercice précédent et s'élèvent à 14 323 K€ en 2023 vs 20 745 K€ en 2022. A périmètre constant, les charges d'exploitation en 2022 représentaient 14 050 K€.

Compte tenu de ces éléments, le résultat d'exploitation est en baisse de 81 K€ et atteint 812 K€ en 2023 contre 893 K€ en 2022. En 2022, le résultat d'exploitation de la société, en excluant les performances d'ARTE Studio, s'élevait à 644 K€.

Le résultat des opérations faites en commun, sur nos activités en coédition, est quasi stable à -229 K€ en 2023 vs -224 K€ en 2022.

Le résultat financier de l'exercice 2023 est positif et atteint 105 K€, soit une hausse de 69 K€ vs 2022.

En 2023, le résultat exceptionnel est négatif à hauteur de -149 K€, l'impact positif du dédommagement des assurances lié à la perte d'une partie de notre stock de DVD est minoré par une provision pour les risques identifiés fin 2023, notamment avec la fin de l'activité Vidéo. En 2022, le résultat exceptionnel en excluant l'activité d'ARTE Studio représentait -186 K€.

Après comptabilisation de l'intéressement pour 35 K€ et de l'impôt de 92 K€, le résultat net de l'année 2023 s'élève à 412 K€ contre 278 K€ l'exercice précédent. A périmètre constant, le résultat net 2022 reconstitué, hors l'activité d'ARTE Studio, atteignait 122 K€.

3. Résultat de la société au cours des cinq dernières années

NATURE DES INDICATIONS (en euros)	EXERCICES CONCERNES					
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
1. SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE						
- Capital social	777 750	777 750	777 750	777 750	777 750	777 750
- Nombre des actions ordinaires existantes	25 500	25 500	25 500	25 500	25 500	25 500
- Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0	0
- Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0	0
2. RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS						
- Chiffre d'affaires hors taxes	10 692 964	11 263 066	17 236 591	16 167 066	17 620 640	12 331 036
- Résultat avant impôt, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	1 647 473	1 647 904	2 903 766	2 338 395	2 398 617	2 366 527
- Impôts sur les bénéfices	-276	-117 945	-90 521	-272 811	-171 824	-91 500
- Résultat après impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	70 055	280 162	199 360	750 695	278 222	412 008
- Résultat distribué	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
3. RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE ACTION						
- Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	62	56	90	57	85	88
- Résultat après impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	3	11	8	29	11	16
- Dividende attribué à chaque action	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
4. PERSONNEL						
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	65	62	82	82	94	38
- Montant de la masse salariale de l'exercice	2 863 257	3 119 730	3 331 720	3 404 332	4 211 336	1 418 395
- Montant des sommes versées au titre de avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	1 530 988	1 570 768	1 694 093	1 651 094	2 084 541	715 547

4. Événements importants postérieurs à la clôture

L'arrêt de l'activité Edition Vidéo va se concrétiser sur le dernier trimestre de l'exercice 2024 ; il s'agit de la dernière année de fabrication de produits DVD et Blu-Ray.

5. Activités en matière de recherche et développement

Il n'y a pas eu d'activité en matière de recherche et développement en 2023.

6. Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à 412 008,19 € en report à nouveau.

7. Rappel des dividendes antérieurement distribués.

Il est rappelé, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts concernant les distributions de dividendes au cours des exercices précédents, que la société n'a pas distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

8. ARTE France DEVELOPPEMENT et filiales : Perspectives 2024

- **ARTE France Développement**

Le compte de résultat prévisionnel 2024 d'ARTE France Développement, tel que présenté lors du Conseil d'Administration du 5 Décembre 2023, prévoit un chiffre d'affaires et autres produits à hauteur de 11 480 K€.

Dans cette perspective, le résultat prévisionnel 2024 devrait présenter un résultat bénéficiaire avant impôt de 55 K€.

Le chiffre d'affaires du pôle Distribution Internationale est estimé à 5 300 K€, soit en retrait de 4% par rapport à 2023. La baisse continue du marché nous amène à être prudent sur les performances du pôle Edition, avec des revenus estimés en baisse, soit 1 050 K€ pour l'Edition DVD, 1 410 K€ pour la VOD Grand Public et 3 200 K€ pour Médiathèque Numérique. L'activité de récupération des Recettes Nettes Parts Producteurs pour ARTE France et ARTE GEIE est estimée à 520 K€.

- **Les filiales**

ARTE Studio

La société ARTE Studio, détenue à 100% par ARTE France Développement, présente en 2023, un résultat net avant impôt de 157 K€. En 2024, la société devrait générer des revenus à hauteur de 12 650 K€ et présenter un résultat bénéficiaire de 25 K€.

ARTE Education

La société ARTE Education, détenue à 60% par ARTE France Développement, présente un résultat bénéficiaire de 139 K€ en 2023. En 2024, ARTE Education devrait générer des revenus à hauteur de 2 080 K€, le résultat est estimé bénéficiaire à hauteur de 100 K€.

Gaité Lyrique :

La Gaité Lyrique, dont ARTE France Développement détient 20% du capital social, présente en 2023, un résultat net après impôt de 118 K€.

9. Loi de Modernisation de l'Economie – Information sur les délais de paiement

Selon le 1er article du décret n° 2015-1553 du 27 novembre 2015, les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes doivent publier, dans leur rapport de gestion, les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et clients (c.com. Art. L. 441-6-1 et D. 441-4 ; LME art. 24-II).

ANNEXE 4-1 A L'ARTICLE A. 441-1-1											
MODELE TYPE DE TABLEAUX UTILISES POUR PRESENTER LES INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS MENTIONNES A L'ARTICLE D.441-4											
Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)											
	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	0 Jour (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 Jour (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus
(A) Tranches de retard de paiement											
Nombre de factures concernées	95						640				
Montant total des factures concernées H.T.	29 799 €	112 814 €	8 499 €	26 406 €	177 518 €	646 738 €	74 532 €	112 930 €	804 690 €	1 638 890 €	
Pourcentage du montant total des achats H.T. de l'exercice	0,33%	1,25%	0,09%	0,29%	1,97%						
Pourcentage du chiffre d'affaire H.T. de l'exercice							5,24%	0,60%	0,92%	6,53%	13,29%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées											
Nombre des factures exclues											
Montant total des factures exclues											
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)											
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser) Calcul du délai selon les conditions contractuelles de nos fournisseurs enregistrées dans notre système						<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser) Calcul du délai selon les conditions contractuelles de nos clients enregistrées dans notre système				

10. Dépenses correspondant à l'article 223 quater et 39-4 du CGI

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous indiquons qu'il n'y a pas de dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code sur l'exercice 2023.

11. Participation des salariés au capital social

Il n'y a pas de participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice (L. 225 180 du code du travail).

12. Liste des conventions visées à l'article L.225-38 et L.225-86 du Code de commerce

Lors de l'exercice 2023, il n'y a aucune convention réglementée en cours.